

Compte-rendu de réunion

Commission Permanente des Sports

Mardi 07/10/25 (dans le cadre des journées DASCE)

Lieu : Bagnères de Luchon (31)

Compte-rendu

Présents: Éric Raynaud (ASCE75 PAP/DTBS), Alain Continsouzas (ASCE46), Sophie Daucourt (ASCE25Dreal), Élodie Juteau (ASCE86), Bruno Stehlin (ASCE90), Jean-Marc Vinsonneau (ASCE31), Matthias Ferrer (ASCE66), Peggy Ottelohé (ASCEET59), Patrick Le Crom (Fnasce).

Excusé: Thierry Berthier (ASCE78).

☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Compte-rendu CPS du mardi 7/10/2025

Ouverture de la CPS par É.Raynaud à 9h00.

Point 1

Approbation du dernier CR de septembre 2025.

Date et lieu de la prochaine CPS 2025 :

Elle aura lieu à Paris le jeudi 11 décembre à 13h00 au vendredi 12 décembre 12h00.

Point 2

CHALLENGES 2025 :

- **Bowling (20^e) – URASCE BFC – du 13 au 15 juin à Miseray-Salines (25)** → suivi du dossier → B.Stehlin

- Examen du budget du challenge de bowling du mois de juin.

Observations:

- Un joueur a dû interrompre sa participation pour raison médicale. Compte-tenu de la gestion comptable globalement saine, il a pu être entièrement remboursé.

- Il apparaît un petit solde négatif de 69€ sur le bilan, mais les aides GMF et BFM de 150€, non prises en compte, seront comptabilisées hors bilan.

É.Raynaud demande à l'organisation la facture des coupes. Bilan à revoir.

- **Pétanque (50^e) – ASCE 56 – du 19 au 21 septembre à Vannes (56)** → suivi du dossier → É.Raynaud

S. Daucourt et B.Stehlin étaient les représentants de la CPS et Marie-Christine Rivoire représentante du CDF.

Il y a eu 380 joueurs, ce qui représente une grosse organisation.

À noter que le site a été modifié au dernier moment.

Les deux représentants de la CPS ont regretté la faible implication de la représentante FNASCE, sans doute liée à son manque d'expérience. Elle n'a pas été présente pour les premiers contrôles, notamment ceux relatifs à l'identité des participants).

É.Raynaud précise que MC.Rivoire est venue en co-voiturage avec lui, ce qui explique son arrivée « tardive » mais vu que les contrôles avaient déjà été effectués c'est moins gênant.

MC.Rivoire a aidé l'équipe d'organisation du 56 tout le week-end.

Sur un plan pratique:

- Un nombre non négligeable de joueurs n'est pas arrivé à l'heure.
 - La sonorisation ne couvrait pas tous les terrains.
 - Il aurait fallu une table de marque sur chaque terrain.
 - Les résultats n'arrivaient pas toujours rapidement, ce qui a compliqué la gestion des matchs.
 - Les organisateurs ont fait du mieux possible par rapport à leur vécu ou expérience personnels, sans chercher à respecter à la lettre les règles FNASCE.
 - Un regret à été exprimé sur le fait qu'il n'y a pas eu de point particulier pour célébrer le cinquantenaire du challenge de pétanque.
 - Absence de retour à ce jour avec des photos, des souvenirs ou événements particuliers, etc..
 - Pas de liaison prévue entre les terrains de jeux et les hôtels un peu éloignés (ex navette).
 - Les lieux et horaires des premiers matchs auraient dû être préparés la veille du concours pour fluidifier le lancement de la compétition en terme de délai, car les premiers compétiteurs auraient pu anticiper les annonces officielles le jour J.
 - Il est rappelé qu'en cas d'égalité de points entre 2 ASCE, c'est l'ASCE dont les équipes sont allées le plus loin dans la compétition qui gagne le trophée (FNASCE, des Ministres ou CPS en fonction du classement).
- Les remerciements finaux auraient dû inclure la FNASCE.

Attente du bilan financier.

- Padel (1^{er}) Challenge innovant – ASCE 76 – du 26 au 28 septembre à Petit-Quevilly (76) → suivi du dossier → É.Juteau

T. Berthier était le représentant CPS et P. Dobel le représentant CDF.

C'est en terre normande et à Petit Quevilly que s'est déroulé ce premier challenge national de PADEL les 26,27 et 28 septembre.

L'ASCEE 76, organisatrice de ce premier challenge, avait pour objectif :

- favoriser la pratique conviviale du PADEL dans le cadre compétitif.
- créer du lien entre les joueurs, les organisateurs, les accompagnateurs.
- offrir une journée sportive, dynamique et accessible à tous les niveaux.

Ces trois objectifs ont été largement atteints même dépassés !

Ce 1er challenge a vu s'affronter **38 participants**, dont **4 féminines** soit **19 équipes**.

Au total **13 ASCE** représentées, la plus éloignée étant la Guyane !

Les asceistes les plus nombreux l'ASCE 76 Cerema, devant l'ASCE 13 Cerema,

l'ASCEE 76 organisatrice alignait **9** joueurs !

À noter 19 padélistes licenciés et **19** non licenciés. Des joueuses et joueurs non pratiquants ont osé participer à ce challenge, et ils ont très bien fait !

À noter également la présence d'un très grand nombre de jeunes joueurs, plus de la moitié des inscrits !

L'événement s'est déroulé dans une ambiance conviviale, sportive, sans incident majeur à signaler.

La remise des prix s'est déroulé à l'hôtel IBIS de Rouen.

Les classements :

Vainqueurs du challenge :

– ASCE 13 Cerema - SEJOURNE/VILLATTE - Trophée FNASCE

Finalistes :

– ASCEE 76 / Cerema 76 - COCONNIER/DUBOS - Trophée des Ministres

- Trophée de la CPS (quelle ASCE ?)

Attente du bilan financier.

- Trail (16^e) – ASCE 11 – du 23 au 25 octobre à Carcassonne (11) → suivi du dossier → S.Daucourt → Point d'avancement.

S. Daucourt sera la représentante de la CPS et B. Chanel représentante du CDF.

C'est un beau succès avec plus de 100 participants. Les listes d'attente ne pourront pas être prises en considération du fait d'un problème de dossards qui incombe à l'organisation principale de l'épreuve.

- Séjour national randonnées retraités (3^e) – ASCE 31 NSO – 19 au 25 septembre à Revel en Haute-Garonne (31) → suivi du dossier → JM. Vinsonneau

Il y a 51 participants. Le nombre de participants était complet.

R. Bigore a représenté la FNASCE.

Il n'y a pas eu de retour négatif.

Le bilan sera fait lors de la prochaine CPS en décembre.

Point 3

CHALLENGES 2026.

Une seule lettre de candidature à ce jour formulée par l'ASCE 90 pour la co-organisation avec l'ASCE 68 et l'URASCE Grand Est du 17^e challenge de trail 2026. Toujours au stade de la déclaration d'intention et il n'y a pas encore de dossier.

B. Stehlin est en attente de signature d'une convention d'organisation tripartite.

La première version du dossier d'organisation et du budget sont en attente.

Un challenge de pétanque pourrait être imaginé, mis en place par la FNASCE ou la CPS en régie, car il n'y a pas eu à l'heure actuelle de candidature.

Au regard du faible nombre de candidatures pour l'organisation de challenges en 2026, É.Raynaud propose aux membres de la CPS de profiter des journées DASCE pour sonder et motiver les ASCE sur des possibilités d'organisations de challenges.

Point 4

Nouvelle activité - demande d'aide financière:

- ASCE 974 – Demande d'aide en date du 22/09/25 pour la création d'une activité « échecs » (131,90€).

Elle sollicite une aide pour l'achat de 3 jeux d'échecs.(135,90€).L'aide est en principe de 50%, mais le demandeur sollicite 100% à titre exceptionnel.

Il apparaît que pour l'année en cours existe un reliquat important disponible immédiatement.

La CPS valide une participation exceptionnelle de 100% pour toutes les créations d'activités.

À noter que la formation de moniteurs de ski du département 31 n'est pas une création d'activités.

Point 5

Un espace "Resana SPORTS " va être créé.

L'après-midi a été consacrée au calage des journées DASCE

Point 6 - DASCE – du 8 au 9 octobre 2025, à Luchon (après-midi)

É.Raynaud confirme aux membres de la CPS qu'un déjeuner avec les intervenants est prévu le mercredi 8/10 midi avant les ateliers.

- Rappel du thème des ateliers : «**L'activité physique, thérapie après un accident de vie.**»

La reprise d'une activité physique adaptée après un accident de la vie, les bons gestes, les postures à adopter.

Chaque atelier sera proposé sur une durée d'environ 45 minutes/1 heure.

À ce jour, 57 délégués sportifs départementaux sont inscrits aux ateliers sport répartis en 3 groupes.

Le mercredi 8 matin, présentation de la CPS, rôles et objectifs sera conduite par É. Raynaud en séance plénière.

Le mercredi 8 après-midi, trois ateliers sports seront proposés.

- **La Croix Rouge (M. Lucien Menjon)** sera positionnée à l'extérieur (1ers gestes, position de sécurité, massage cardiaque) - Trois membres de la CPS accompagneront.

- **L'Association sports santé du haut Comminges (Madame Nersessiau (EAPA) et M Calvet (kinésithérapeute))** sera positionnée en salle. Deux membres de la CPS accompagneront.

- Le Docteur Cédric Combes (médecin du sport) en salle. Quelles pratiques sportives conseiller pour se reconstruire physiquement et mentalement après un accident de la vie ?

Comment la FNASCE pourrait promouvoir des activités allant dans ce sens ? Trois membres de la CPS accompagneront le médecin.

Les trois groupes CPS suivront à tour de rôle les trois ateliers, veilleront au respect des horaires, et favoriseront, puis animeront les débats avec le public.

Un "débriefing" est programmé le mercredi soir pour tirer les principaux enseignements.

Le jeudi 9 matin, retour sur les challenges 2025, remise de prix.

Retour sur les challenges 2025 et présentation des Challenges 2026.

Questions avec la salle.

Un quiz sur le sport et le cinéma sera proposé aux participants.

Puis retour en plénière.

Fin de la réunion mardi 7/10/25 à 16h00.